COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 5 Janvier 1949



PARIS
ANCne IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL
1, RUE CASSETTE, 1

1949

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 5 Janvier 1949



PARIS

ANCNE IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL

1, RUE CASSETTE, 1

1949

LISTE DES MEMBRES
de l'Académie de Pharmacie
au 1er Janvier 1949 [1]

MEMBRES RÉSIDANTS — 60

DATES de la nomination		NOMS ET ADRESSES. MM.
Avril	1925	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, VIe.
Juin	1925	Bagros (M.), Dr Ph., 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut (A.), Dr M., 43, rue du Colisée, VIIIe.
Janvier	1926	Aubry (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré (M.), PFP, PH, Hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XIIe.
Juin	1926	Rothéa (F.), PM, 6, rue Le-Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq (R.), Dr Sc., Dr Ph., PH, 33, rue du Maréchal-Joffre, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	Coutière (H.), MAM, PFP, 248, boulevard Raspail, XIVe.
Mai	1927	Launoy (L.), PFP, 17, rue de Lorraine, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1927	Martin (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Avril	1929	Liot (A.), Dr Ph., 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1929	Bruère (P.), PM, Dr Ph., 5, rue Boucicaut, XVe.
Avril	1930	Hazard (R.), MAM, PFM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame, IVe.
Octobre	1930	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, VIIe.
Avril	1931	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue La-Bruyère, IXe.
Mai	1931	Bedel (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Novembre	1931	Delaby (R.), PFP, 22, boulevard Saint-Michel, VIe.
Mai	1932	Réaubourg (G.), Dr Ph., 29, rue Jouvenet, XVIe.
Octobre	1932	Leprince (M.), Dr Ph., 62, rue de la Tour, XVIe.
Mai	1933	Velluz (L.), Dr Sc., PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole, Ve.
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	Charonnat (R.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1934	Cuny (L.), Dr Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, VIIIe.
Mai	1935	Cattelain (E.), Dr Sc., 43, rue Gauthey, XVIIe.
Octobre	1935	Choay (A.), Dr M., 11, rue du Bois-de-Boulogne, XVIe.
Juillet	1936	Lenoir (H.), Dr Ph., 2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	Souèges (R.), MI, PA, 29 *ter*, rue Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).

1. Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; MI, Membre de l'Institut ; MAM, Membre de l'Académie de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes coloniales ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M., Docteur en Médecine.

DATES de la nomination		NOMS ET ADRESSES. MM.
Mai	1937	Bottu (H.), PEMP, 115, rue Notre-Dame-des-Champs, VIe.
Avril	1938	Débucquet, PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	Prevet (F.), Dr Sc., Dr Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, Xe.
Avril	1939	Lutz, PFP, 24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1940	Cheymol (J.), PFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, XXe.
Octobre	1940	Nepveux (F.), Dr Ph., 14, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Avril	1941	Janot (M.-M.), PFP, 5, rue Michelet, VIe.
Juin	1941	Julien (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, VIe.
Mai	1942	Guillot (M.), PFP, PH, Hôpital Broussais, 96, rue Didot, XIVe.
Juillet	1942	Guerbet (A.), 99, boulevard Pereire, XVIIe.
Juin	1943	Schuster (G.), Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	Valette (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1944	Gérard (A.), Dr Ph., 77, boulevard de Grenelle, XVe.
Juillet	1944	Gautier (J.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Novembre	1944	Aurousseau (L.), 2, avenue Trudaine, IXe.
Janvier	1945	Gesteau (P.), 1, rue Bosio, XVIe.
Avril	1945	Laurent-Gérard (P.), Dr M., Dr Sc., 2, rue Las-Cases, VIIe.
Juin	1945	Griffon (H.), PHV, Directeur Laboratoire Toxicologie, 2, place Mazas, XIIe.
Juillet	1945	Vallée (Ch.), Dr Ph., Chef du Service Central de la Pharmacie, 45, rue Cardinet, XVIIe.
Novembre	1945	Courtois (J.), MFP, PH, Hôpital Ambroise-Paré, 12, rue Boileau, XVIe.
Janvier	1946	Jarrousse (J.), Dr Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	Paris (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, XIVe.
Novembre	1946	Joffard (R.), Dr Ph., 18, place d'Italie, XIIIe.
Mai	1947	Sartory (A.), MCAM, PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Juin	1947	Poulenc (P.), Dr Sc., 28, avenue d'Eylau, XVIe.
Octobre	1947	Raoul (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Octobre	1947	Fi relle (E.), PTC, 7, rue Léon-Vaudoyer, VIIe.
Avril	1948	Harlay (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, XVe.
Juin	1948	Arnal (F.), Président C. N. Ordre des Pharmaciens, 1, square de Luynes, VIIe.
Juillet	1948	Donange (L.), MFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).
Septembre	1948	Deschiens (E.), Dr Ph., 9, rue Paul-Baudry, VIIIe.

MEMBRES HONORAIRES (1)

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1903	1928	Bougault (J.), MAM, PFP, PH, 4, avenue Daniel-Lesueur, Paris, VIIe.
1904	1931	Gaillard (L.), PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérissey (H.), MAM, PFP, PH, 41, boulevard Raspail, VIIe.
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, IVe.
1905	1932	Goris (A.), MAM, PFP, PH, 2, rue Léon-Vaudoyer, VIIe.
1905	1932	Fourneau (E.), MAM, 26, rue Barbet-de-Jouy, VIIe.
1907	1933	Martin (H.), 4, avenue Friedland, VIIIe.
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, XVe.
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
1911	1937	Delépine (M.), MI, MAM, PCF, PH, 10 *bis*, bld de Port-Royal, Ve.
1913	1938	André (E.), PH, 3, av. du Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Javillier (M.), MI, PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, IXe.
1914	1939	Lebeau (P.), MI, PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine-et-Oise).
1919	1944	Perrot (E.), MAM, PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.

1. *Extrait des Status.* — Les membres résidants deviennent d'office résidants honoraires après vingt-cinq ans de présence, tout en conservant les droits et prérogatives des membres résidants.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1919	1944	Lesure (A.), Dr Ph., 70, rue du Bac, Paris, VIIe.
1919	1944	Huerre (R.), Dr Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
1920	1945	Lantenois (M.), Dr Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1920	1945	Fabre (R.), MAM, PFP, PH, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, XVe.
1920	1945	Radais (M.), MAM, PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe.
1921	1946	Buisson (A.), MI, Dr Ph., 105, avenue Henri-Martin, XVIe.
1921	1946	Pénau (H.), Dr Sc., 116, boulevard Raspail, VIe.
1921	1946	Fleury (P.), PFP, PA, Hôpital Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, XIVe.
1922	1947	Laudat (M.), Dr Ph., 20, rue Daru, VIIIe.
1923	1948	Bouvet (M.), Dr Ph., 4, rue Thénard, Ve.
1923	1948	Picon (M.), PFP, PH, Hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, VIIe.
1923	1948	Bailly (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain, VIe.

MEMBRES ASSOCIÉS — 10

DATES de la nomination	MM.
1929	Fosse (R.), membre de l'Institut, 61, rue Buffon, Ve.
1935	Bertrand (G.), membre de l'Institut, MAM, 61, boulevard des Invalides, VIIe.
1937	Dufraisse (C.), membre de l'Institut, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, XIIIe.
1947	Binet (L.), membre de l'Institut, MAM, PFM, 83, boulevard Saint-Germain, VIe.
1947	Bruneau (P.), 17, rue de Berri, VIIIe.
1947	Tréfouël (J.), membre de l'Institut, 28, rue du Docteur-Roux, XVe
1947	Urbain (A.), membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, Ve.
1948	Baudouin (A.), MAM, PFM, 85, boulevard Saint-Germain, VIe.
1948	Donzelot (P.), PFP, directeur de l'Enseignement supérieur, 110, rue de Grenelle, VIIe.
1948	Roche (Jean), MCAM, PCF, place Marcelin-Berthelot, Ve.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120

MM.

Angibeau (M.), DM, 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.
Astruc (A.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1903.
Balâtre (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.
Beauvisage, Dr Ph., 27, boul. de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.
Biais, DEMP, Dr Ph., Limoges (Haute-Vienne), 1931.
Blanc (P.), PFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
Blanquet (Mme L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
Bonvalet (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.
Boob, Dr Ph., 109, rue Thiers, Le Havre (Seine-Inférieure), 1945.
Bouillot (J.), PEMP, Reims (Marne), 1939.
Bourgeois, Dr Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.
Brachin (A.), Dr Ph., 11, rue Place-du-Marché, Joinville (Haute-Marne), 1906.
Bridon (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.
Brustier (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
Camboulives (P.), Dr Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1920.
Canals (E.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1928.
Caujolle (F.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.
Chambon (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.
Chapheau, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VIIe), 1937.
Chatron (M.), Dr Ph., 50, avenue de la République, Montluçon (Allier), 1946.
Chavaillon (M.), PEMP, Tours (Indre-et-Loire), 1947.
Chelle (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

MM.

Corbin (J.), PCM, 124, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe), 1946.
Cordier (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.
Cormier (M.), PEMP, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.
Costy (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.
Couillaud (J.), PM, Dr Ph., Pharmacie centrale do l'Armée, Malakoff (Seine), 1935.
Cribier (J.), Dr Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
Crouy (L.), Dr Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.
Danjou (Em.), PEMP, Dr Ph., 15, rue Grusse, Caen (Calvados), 1908.
Danzel (L.), Dr Ph., 9, allée Marie-Laurent, Paris (XXe), 1945.
Dastugue (G.), PEMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
Denigès (G.), MAM, PFMP, 53, rue d'Alzon, Bordeaux (Gironde), 1895.
Desmoulière, Dr Ph., rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.
Diacono (H. A.), MCAM, Dr Ph., 6, rue d'Angleterre, Tunis (Tunisie), 1935.
Dolique (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Douris (R.), MCAM, PFP, 11, rue de la Glacière, Paris (XIIIe), 1947.
Duffau (R.), Dr Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.
Dupille (J.), Dr Ph., 18, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise), 1946.
Duquénois (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.
Fleury (E.), PEMP, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Fleury (G.), Dr Sc., Dr Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1925.
Fouchet (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.
François (Mlle M.-Th.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.
Galimard (J.), Dr Ph., Dr M., 145, rue Yves-Le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Gastard (J.), Dr Ph., 1, rue de Châteaudun, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1925.
Gérard (G.), Dr Ph., 2, place du Change, Compiègne (Oise), 1945.
Girard (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.
Girardet (F.), AFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.
Giroux (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Godfrin (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
Golse (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.
Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

MM.

Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
Guerbet (M.), PEMP, 46, rue Bouvreuil, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.
Guérithault (B.), PEMP, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.
Guillaume (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.
Guillou (J.), Dr Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.
Guimond (G.), Dr Ph., Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.
Husson (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.
Jacquemain (H.), PEMP, Besançon (Doubs), 1947.
Jaulmes (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Juillet (A.), MCAM, PFP, 27, r. de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.
Kayser (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
Labat (J.-A.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.
Lapp (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.
Lasausse (E.), PEMP, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Laurian (P.), Dr Ph., Compiègne (Oise), 1946.
Leclère (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.
Lespagnol (A.), MCAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.
Lestra (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.
Leulier (A.), PFMP, Lyon (Rhône), 1928.
Luciani (J.), Dr Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.
Malméjac (F.), PM, Dr Ph., 17, boul. Charlemagne, Oran (Algérie), 1901.
Manceau (P.), PFMP, Lyon (Rhône), 1931.
Martin (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.
Massy (R.), PM., Dr Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VIe), 1923.
Mengus (Ch.), 45, Faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Meunier (A.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
Monnet (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.
Montignie (E.), Dr Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.
More (L.), Dr Ph., 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.
Morel (A.), PFMP, Lyon (Rhône), 1927.
Mousseron (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.
Paget (M.), PFMP, Dr Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.

MM.

Pauchard (Em.), Dr Ph., Bernay (Eure), 1939.
Pecker (H.), PM., Dr Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.
Perdrigeat (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.
Périer (C.), PTC, 4, Allée Léon-Gambetta, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.
Pinard (P.), 90, boul. Saint-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.
Quéré (H.), PCM, Hôpital Saint-Anne, Toulon (Var), 1946.
Quériault (H.), Dr Ph., place du 18-Octobre, Châteaudun (E.-et-L.), 1908.
Quirin (G.), PEMP, Dr Ph., 56, rue Cérès, Reims (Marne), 1924.
Raquet (D.), MCAM, PFMP, 114, rue de Solférino, Lille (Nord), 1919.
Revol (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.
Rimattei (F.), PFMP, 92, rue Reinard, Marseille (B.-du-R.), 1947.
Richard (F.), Juvigny-sous-Andaine (Orne), 1922.
Richard (G.), PFP, Nancy (M.-et-M.), 1947.
Robin (P.), Dr Sc., Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers (Vienne), 1928.
Rodillon (G.), Dr Ph., Brinon-sur-Beuvron (Nièvre), 1921.

MM.

Rolland (F.), PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923.
Ronchèse (A.), MCAM, Dr Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.
Roy (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
Saint-Sernin, PCM, Dr Ph., 32, avenue Charles-Floquet, Paris (VIIe), 1913.
De Saint-Stéban (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
Sarthou (J.), PM, Dr M., 53, rue Montpensier, Pau (Basses-Pyrénées), 1908.
Sartory (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.
Simon (L.), Dr Ph., 15, rue du Docteur-Rochefort, Chatou (S.-et-O.), 1945.
Suard (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.
Telle (F.), PEMP, Reims (Marne), 1945.
Tiollais (R.), PEMP, Rennes (I.-et-V.), 1945.
Vallée (C.), PFMP, Lille (Nord), 1903.
Verdon (E.), Dr Ph., Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Volmar (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Voynnet (R.), Dr Ph., Lure (Hte-Saône), 1946.
Ydrac (F.), Dr Ph., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 60

MM

Aureli (Tommaso), Via Biaccio Pontelli 14, Rome (Italie), 1939.
Baggesgaard-Ramussen (H.), professeur de Chimie à l'Ecole de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.
Béguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Berry (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society de l'Université, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1947.
Casarès Gil (José), doyen de la Faculté de Pharmacie, Diego de Leon, 22, Madrid (Espagne), 1945.
Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Berne (Suisse), 1931.
Castille (A.), professeur à l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.
Chalmeta (Alberto), professeur à la Faculté de Pharmacie de Madrid, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), Madrid (Espagne), 1935.
Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientès 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
Deleanu (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.
Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.
Da Faria (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.
Faurholt (C.), professeur, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.
Fernandez (O.), MCAM, doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid (Espagne), 1931.
Fontoura (C.), Laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G. P.), 17, Uphill Road, Millhill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.
Garnier (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.

MM.

Herlant (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.
Höst-Madsen (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.
Houssay (B.), professeur Institut de Biologia e Medicina experimentale, Prix Nobel, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (Argentine), 1948.
Jermstad (Axel), D^r^ Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, Blindern, Oslo (Norvège), 1935.
Jonesco-Matiu (A.), PM. Bucarest (Roumanie), 1925.
Khouri (J.), MCAM, D^r^ Ph., 1, rue Fouad-Ier, Alexandrie (Egypte), 1900.
Kuhn (C.), 153, avenue de Chapultapec, Mexico (Mexique), 1939.
Laurence, PFP, Montréal (Canada), 1929.
Linnell (N. H.), professeur au Collège de la Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.
Linneu Prestès, recteur de l'Université de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
Linstead (H. N.), MCAM, D^r^ Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.
Lys (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
Magnin (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.
Maldonado (A.), D^r^ Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie de Lima (Pérou), 1935.
Malhado Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua São Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
Maricq (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
Meoli (G.), Avenida de Mayo 1102, Buenos Aires (République Argentine), 1924.
Mingoya (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue São Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
De Myttenaere (F.), 23, rue de l'Industrie, Hal (Belgique), 1923.
Netto (José Barreto Tobias), Rue Humberto de Campos, 12, Bairo da Graça, Bahia (Brésil), 1927.
Noble (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, La Havane (Cuba), 1948.
Ohlsson (E.), professeur à l'Institut Pharmaceutique royal de Stockholm (Suède), 1935.
Palgen (W.), D^r^ Ph., Luxembourg, 1939.
Potjewijd (Dr T.), Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.
Powers (J. P.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.
Putzeys (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.
Reimers (M. N.), D^r^ Ph., Löve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
Ruyssen (R.), doyen de la Faculté de Médecine, 12, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.
Sanchez (J. A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cabrera 3156, Buenos Aires (République Argentine), 1935.
Schoofs (F.), professeur à l'Université de Liège (Belgique), 1931.
Seabra (P.), Laboratoire produits pharmaceutiques, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
Stainier (C.), doyen de l'Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liège (Belgique). 1947.
Tomicek (O.), professeur à l'Université Charles, 1, Chem. Ustov, Prague (Tchécoslovaquie), 1947.
Van Arkel (Mlle), professeur, Verspronckweg 123, Haarlem (Pays-Bas), 1947.
Van Itallie (L.), MCAM, PU, Amerongen (Pays-Bas), 1901.
Van Os, professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
Vintilesco (J.), professeur à l'Université de Bucarest (Roumanie), 1913.
Vivario (R.), professeur à l'Université de Liège (Belgique), 1931.
Wallis (T.), docteur ès sciences, 78, Essex Road Islington, Londres N. (Grande-Bretagne), 1947.
Wallner (R.), prof. honoraire, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.
Wasicky (R.), professeur à l'Université, Docteur Honoris causa de l'Université de Paris, 600, rue Maranhao, Sao-Paulo (Brésil), 1935.
Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
Weitzel (R.), membre de la Commission de la Pharmacie Suisse, Lausanne (Suisse).
Wuytz professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
Zuniga Sanchez Cerrudo (T.), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

Composition du Bureau

DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE

Depuis 1803

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henri.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	»	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guilbourt.	»	Martin.
1828	Boudet, neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Serullas.	Dublanc, jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry, fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevallier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat, père.	»	»
1845	Frémy, père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866	Réveil	De 1899 à 1900	Sonnié-Moret.
De 1866 à 1875	Baudrimont.	De 1901 à 1919	Guinochet.
De 1876 à 1890	F. Würtz	De 1920 à 1945	Bourdier.
De 1891 à 1899	Schmidt.	Depuis 1945	Janot.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	Soubeiran.	Tassart.
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet, fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet, père.	»	»
1853	Bouchardat, père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot, fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle, père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet, fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet, père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	{ Buignet. Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Paul-E. Thibault.	»	»
1888	Delpech.	Schmidt.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Grimbert.	»	»
1890	F. Vigier.	Bourquelot.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal,	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinois.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Paul-E. Thibault.	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1912	Prud'homme.	Hérissey	Bourquelot.	Vaudin.
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefebvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	R. Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Pénau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	C. Lefèvre.	Bouvet.	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault.	»
1932	Cordier.	O. Bailly.	»	»
1933	Sommelet.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. Martin.	Weitz.	»	»
1935	Tiffeneau.	Bagros.	»	»
1936	Radais.	Mascré.	»	»
1937	Bourdier.	Aubry.	»	»
1938	Leroux.	Rotbea.	»	»
1939	Bernier.	F. Martin.	»	»
1940	E. André.	R. Lecoq.	»	F. Martin.
1941	Lesure.	Bruère.	»	»
1942	Javillier.	A. Choay.	»	Lesure.
1943	Lantenois.	Lormand.	»	»
1944	Lebeau.	Cuny.	»	»
1945	Buisson.	Bedel.	»	»
1946	Damiens.	Lenoir.	»	»
1947	Pénau.	Courtois.	R. Fabre.	»
1948	Fleury.	Jarrousse.	»	Bouvet.

DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946

portant modification du Titre d'une association reconnue d'utilité publique.

Par Décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal Officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753.)

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1949

Président	MM.	M. LAUDAT.
Vice-Président		M. R. SOUÈGES.
Secrétaire général		R. FABRE.
Secrétaire annuel		J.-A. GAUTIER.
Trésorier		M. BOUVET.
Archiviste		M.-M. JANOT.

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

tenue le 5 Janvier 1949.

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1948,

par M. J. JARROUSSE, *Secrétaire annuel.*

L'Académie de Pharmacie a affirmé sa vitalité en 1948, par le nombre et par la qualité des travaux qui lui ont été présentés, par les manifestations auxquelles elle a pris part, par les avis qu'elle a formulés. Mais, avant de dresser le bilan de cette activité, une pieuse coutume veut que nous nous tournions d'abord vers ceux que nous avons perdus. Notre Société a eu à déplorer la perte de trois de ses membres résidants, MM. R. DELANGE, P. CORDIER et Ch.-O. GUILLAUMIN qui avaient acquis une place éminente, le premier, dans l'industrie de la chimie organique, le second, dans la pharmacie d'officine, le troisième, dans le domaine du laboratoire. Nous avons appris avec un profond regret le décès de M. A. LACROIX, membre de l'Institut et membre associé de notre Compagnie, de MM. M. HARLAY, J. POUGNET de Beaulieu, M. PIAULT de Saint-Dizier et F. HAMEL du Mans, membres correspondants nationaux, et de MM. les professeurs DUYK de Bruxelles, LENDNER de Genève et de M. KOSKOWSKI de Varsovie, membres correspondants étrangers.

L'Académie de Pharmacie a durement ressenti la disparition de ces collègues ; elle a eu, par contre, la joie d'accueillir dans son sein quatre membres résidants, MM. V. HARLAY, Frank ARNAL, L. DOMANGE et E. DESCHIENS ; trois membres associés, M. BAUDOUIN, secrétaire général de l'Académie de Médecine, M. P. DONZELOT, professeur à la Faculté de Pharmacie de Nancy et directeur de l'Enseignement supérieur, M. J. ROCHE, professeur au Collège de France ; deux membres correspondants nationaux, MM. Ch. LAPP de Stras-

bourg et J. Luciani de Tunis ; deux membres correspondants étrangers, MM. Bernardo Houssay de Buenos Aires et Ignacio Noble de Cuba.

Notre Président a eu, maintes fois, l'occasion de féliciter quelques-uns de nos collègues, d'une distinction ou d'un honneur qu'ils venaient de recevoir, et, tous, nous nous sommes réjouis de cette distinction ou de cet honneur. M. Ch. Dufraisse, membre associé, a été appelé à l'Institut, M. Charonnat a été nommé à la chaire de Chimie organique, M. A. Sartory, élevé à la classe exceptionnelle.

M. Em. Perrot a été nommé membre correspondant de l'Association pharmaceutique et biochimique argentine.

Notre correspondant étranger M. Béguin a reçu le titre de Privat-Docent de l'Université de Neuchâtel, M. R. Joffard celui de Docteur en droit. M. J. Courtois a été lauréat du prix de la Société des Engrais phosphatés, décerné par l'Académie de Médecine, et du prix Saintour, à l'Académie des Sciences, où M. Cattelain s'est vu décerner le prix Montyon des Arts insalubres et la médaille Berthelot, M. J. Cheymol le prix Montyon de Physiologie, M. L. Velluz une part du prix Jecker et M. R. Lecoq une part de la fondation Loutreuil. M. H. Griffon a obtenu le prix Le Bel de la Société chimique de France.

Dans l'ordre de la Légion d'honneur, M. P. Lebeau a été élevé au grade de commandeur, M. R. Hazard à celui d'officier, MM. R. Souèges et M. Lantenois à celui de chevalier. Dans l'ordre de la Santé publique, la dignité de commandeur a été décernée à MM. H. Lenoir et A. Sartory, celle d'officier à M. R. Fabre, celle de chevalier à nos correspondants nationaux, MM. Tiollais et Monnet. M. A. Gérard a été nommé officier d'Académie pour ses qualités de maître de stage. M. Frank Arnal, pour ses services exceptionnels, a reçu la croix de guerre.

Pour clore cette rapide revue des événements qui ont touché notre Compagnie dans la personne d'un de ses membres, il nous faut rappeler le geste de notre collègue M. A. Choay et de sa famille. Ce geste a permis la création d'un prix Choay-Champigny, décerné par l'Académie, et destiné à récompenser le travail d'un interne ou d'un ancien interne en pharmacie.

Ces tristesses et ces joies nous ont atteint dans une année riche en travail et en résultats. Notre Académie a affirmé son caractère officiel. Elle a été consultée deux fois par le Ministre de la Santé publique : au sujet du remplacement de M. M. Javillier au Conseil supérieur de la Pharmacie et elle a proposé le nom de M. H. Martin ; au sujet d'un projet de décret sur les substances vénéneuses, fait particulièrement important que nous devons à l'insistance de notre collègue M. Ch. Vaille. Elle a émis des vœux sur les sujets

suivants : la liberté de choix du praticien et la liberté de prescription ; l'attribution de beurre aux enfants et la coloration de la margarine ; la collecte des organes aux abattoirs ; la législation des sérums et vaccins ; les effectifs et les attributions des pharmaciens de l'Armée de Terre.

Deux manifestations exceptionnelles ont marqué l'année pharmaceutique et scientifique, les Journées Pharmaceutiques Tunisiennes et le VIII[e] Congrès de Chimie biologique. A la première, notre Académie a officiellement participé. La seconde fut un remarquable succès pour ses organisateurs dont beaucoup furent des nôtres, son animateur, notre infatigable Secrétaire général M. R. Fabre, notre Président M. P. Fleury, nos collègues MM. J. Courtois, M.-M. Janot et M. Leprince entre autres. Elle s'est entièrement déroulée dans le cadre de notre Faculté dont elle a accru le prestige mondial.

L'Académie de Pharmacie a maintenu ses relations avec les sociétés scientifiques ou pharmaceutiques françaises et étrangères. MM. H. Pénau et M. Laudat ont été désignés pour faire partie du Comité de rédaction du *Journal scientifique de la Fédération internationale pharmaceutique*. M. Em. Perrot a été invité par l'Union pharmaceutique de Bruges, aux fêtes de son 75[e] anniversaire. Nous avons été représentés au 50[e] anniversaire de l'Institut Pasteur de Lille, aux cérémonies organisées par le Comité Stanislas Limousin en l'honneur de Nativelle, Tanret, Boudier et Choay, à la pose du médaillon à l'effigie de notre regretté Président M. Damiens, à la remise d'un tableau de M. le Doyen Guérin. M. P. Bruère a participé aux Journées de Pathologie comparée de Luchon.

Parmi les ouvrages qui ont été présentés à l'Académie, il faut citer : les deux premiers tomes d'un *Manuel de Phytopharmacie* publié sous la direction de M. E. Perrot, le recueil des conférences prononcées au Brésil par notre Secrétaire général M. R. Fabre et publiées par les soins du Gouvernement brésilien sous le titre « *Hygiène et Toxicologie industrielle* », un livre de M. Blaessinger intitulé « *Quelques grandes figures de la Pharmacie militaire* », un mémento de Thérapeutique infantile publié par une Commission de la Société de Pédiatrie avec la collaboration de M. R. Fabre, deux plaquettes sur les aérosols, etc...

La Pharmacie est le passage où la matière s'introduit dans le domaine de la Thérapeutique. Le pharmacien garde une frontière, douanier vigilant, il détient les cachets de la loi, il vérifie, il analyse, il met en forme. Le pharmacien a aussi le secret de la manipulation et il l'applique, soit dans le domaine des sciences physico-chimiques, soit dans le domaine des sciences naturelles et de la physiologie. Si l'on voulait une preuve de cette diversité, l'on n'aurait qu'à consulter la liste de la cinquantaine de travaux qui ont été présentés cette

année à notre Académie. Leurs objets vont de l'exposé juridique ou historique à la théorie physico-mathématique.

M. Mestre nous a entretenus de deux questions intéressant notre profession. Il a attiré notre attention sur une interprétation juridique récente de la loi sur les sérums et vaccins ; ses remarques ont été retenues dans un vœu de l'Académie. Il nous a parlé de la vente « à condition » des pharmacies d'officine.

M. R. Lecoq nous a signalé un cas où le visa des spécialités n'aurait pas constitué une protection suffisante de l'invention thérapeutique.

M. C. Lormand nous a rappelé l'importance du problème des matières premières destinées à l'industrie pharmaceutique.

MM. M. Bouvet et L. Anthoine ont donné un intéressant complément à l'histoire du sirop de Desessartz et M. M. Bouvet a présenté le certificat d'admission de Dizé à la Société libre des Pharmaciens de Paris, et un jeton en argent du Collège de Pharmacie.

M. P. Bruère nous a fait la relation des Journées de Pathologie comparée de Luchon et nous a entretenus du facteur humain et du péril atomique, d'après les données du Congrès de Rotterdam.

Dans le domaine de la thérapeutique, M. A. Guerbet et Mlle V. Loth ont mis au point une nouvelle variété d'huile iodée pour l'exploration de l'espace sous-arachnoïdien ; il s'agit du mélange des esters éthyliques des dérivés iodés des acides gras de l'huile d'œillette, mélange qui constitue une préparation très fluide. M. G. Schuster a apporté une contribution personnelle à l'étude de l'action de la streptomycine sur le bacille tuberculeux.

La physiologie dans ses rapports avec la pharmacodynamie et la toxicologie occupe une place importante dans les travaux qui nous ont été communiqués. MM. Desbordes et Henry ont étudié le métabolisme de l'acide *p*-aminosalicylique. M. Piette a mis en évidence la fréquence et la régularité de l'apparition d'anémies chez le rat, par administration de trioxyméthylène. M. R. Lecoq a étudié l'action du lévulinate de calcium sur le lapin et sur le rat et il a observé ses propriétés acidosiques atténuées. M. R. Fabre, Mlle M.-T. Regnier, M. E. Grasset ont poursuivi leur travail sur l'importance des voies sanguines et lymphatiques dans l'absorption des substances médicamenteuses en s'attachant au cas de la sulfaguanidine. Mlle R. Cailleau et M. L. Chevillard ont montré que le charbon actif réduit l'assimilation de l'acide nicotinique, de la thiamine et de la riboflavine. MM. G. Valette et R. Cavier, poursuivant leurs études sur la pénétration transcutanée des médicaments en solution dans l'eucalyptol, ont appliqué avec succès leur méthode au cas des œstrogènes de synthèse et de la progestérone. MM. R. Truhaut et E. Vermes ont démontré que l'acide α-naphtylacétique ne provoque pas de

cancer expérimental sur la souris, fait intéressant pour les applications agricoles de ce produit. Dans un important travail, MM. J. Cheymol et Mlle E. Corteggiani ont fait l'étude critique des divers tests utilisés pour l'essai des curares naturels et de synthèse, montré les divergences entre les classifications obtenues et déterminé les techniques les plus appropriées aux produits que l'on destine à la thérapeutique. Enfin, M. Paulo Seabra est venu du Brésil nous entretenir des relations physiologiques entre les globules blancs et rouges du sang. Cet auteur a mis en évidence le passage de l'oxydase des neutrophiles dans les hématies, dans certaines circonstances dont la principale est la dépression atmosphérique.

L'on peut également rattacher au groupe des études physiologiques une grande partie du travail qui nous a été présenté par M. J. Cheymol en son nom et aux noms de MM. P. Blonde, R. Sassier et P. Lechat sur l'essai des extraits opothérapiques. Ce travail comprend le dosage chimique des acides biliaires, du fer et du cuivre et l'appréciation physiologique de l'histamine et des produits hyperthermisants.

Dans ce domaine de l'essai des médicaments complexes, M. P. Duquénois et Mlle O. Colbe ont mis au point un dosage de la lignine. MM. D. Vincent, R. Refait et J. Broca ont étudié les variations de l'activité cholinestérasique du sérum de cheval en fonction du vieillissement et du mode de conservation. M. D. Vincent a dosé l'arginase dans les préparations pharmaceutiques de foie, par l'appréciation de l'urée provenant de l'hydrolyse de l'arginine. MM. H. Caron et D. Râquet ont simplifié la technique de Goris et Wirth pour le dosage de l'iode dans le sirop iodotannique et mis au point un dosage de l'iodure dans les solutions iodo-iodurées. M. M. Péronnet a fait quelques remarques sur le titrage de l'adrénaline par la méthode à l'iode. M. Ch. Morin a déterminé les conditions du dosage de la pipérazine dans les médicaments par l'acide picrique.

Quelques travaux de chimie analytique se sont attachés à des problèmes intéressant la pharmacie. MM. P. Fleury, J. Courtois et A. Wickström ont étudié l'action de l'acide periodique sur l'acide gluconique et mis au point un essai chimique du gluconate de calcium ; MM. J. Courtois et M. Grandchamp ont résolu la question du dosage des trois éthanolamines dans leurs mélanges par l'oxydation periodique de ces composés. M. Ch. Morin a présenté une solution rapide de l'analyse d'un mélange de deux halogènes par l'interprétation des résultats des dosages volumétriques et gravimétriques. M. le pharmacien colonel Gélébart a étudié l'application du titrage des iodures par la méthode à l'iodate, dans quelques cas complexes. MM. R. Charonnat et Ch. Morin ont montré que les streptomycines utilisées en thérapeutique sont loin d'être des pro-

duits purs et ils ont décrit une réaction de ce médicament. M. A. Morette a mis au point un procédé de séparation de l'uranium d'avec l'ion phosphorique par formation d'uranate de calcium soluble dans le carbonate d'ammonium. L'étude que nous a présentée M. H. Griffon sur l'obtention de la réaction de Ross après oxydation periodique des chloraloses se rattache à la toxicologie.

Les remarques de M. Péronnet sur l'action perturbante du tétrachlorure de carbone dans le dosage du cholestérol par la méthode de Grigaut sont du domaine de l'analyse biologique.

Au groupe des études analytiques, il faut joindre les très intéressantes observations que nous a transmises M. M. Delépine sur l'attaque des canalisations en cuivre par l'eau potable. Cette attaque, assez rapide, peut être facilement mise en évidence par formation de diéthylthiocarbamate. Enfin, sur un plan plus général, M. J. Gautier nous a parlé de l'emploi du bleu de méthylène comme indicateur d'iodométrie et d'un procédé purement acidimétrique pour la détermination de l'indice de méthoxy par alcoolyse des éthers-oxydes de phénol au moyen de chlorhydrate de pyridine fondu.

Trois travaux concernant la Matière médicale nous ont été présentés. M. Pecker nous a signalé les caractères, la teneur en alcaloïdes, l'emploi industriel de la Jusquiame d'Egypte. M. R. Paris et Mlle M.-L. du Mérac ont cultivé des Chanvres de provenances diverses et ont montré que l'on peut obtenir, sous notre climat, des teneurs élevées en résine active, fait qui est d'une grande importance dans la lutte contre le trafic de cette drogue. MM. H. Diacono et V. Massa ont trouvé une nouvelle source de pectine dans l'*Opuntia vulgaris* ; la pectine obtenue peut être utilisée comme hémostatique ou comme véhicule-retard.

M. M.-M. Janot et ses collaborateurs nous ont présenté des travaux d'un intérêt tout particulier sur la constitution de plusieurs alcaloïdes ; certains de ces travaux ont été effectués en liaison avec M. le professeur Prilog de Zürich. MM. M.-M. Janot, Prelog, R. Goutarel et A. Debay ont étudié la structure de la sempervirine et proposé une formule justifiant les résultats obtenus et en particulier l'enchaînement conjugué des huit doubles liaisons. Ces auteurs ont également proposé la formule brute $C^{19}H^{26}N^2O^3$ pour la gelsémicine, au lieu de $C^{20}H^{25}N^2O^4$ indiquée par Chou. MM. M.-M. Janot et R. Goutarel ont apporté des faits nouveaux dans la connaissance de la structure de l'aricine et de la cinchonamine. Le premier de ces alcaloïdes est une oxycorynanthéine qui a pour formule brute $C^{22}H^{26}O^4N^2$ au lieu de $C^{23}H^{26}O^6N^2$, le deuxième est formé d'un méthylindol rattaché à un cycle quinuclidique vinylé, par une fonction alcool secondaire.

MM. E. Fourneau, R. Paris et J. Cheymol ont fait un important

exposé de la question des curares et curarisants de synthèse, tant au point de vue botanique qu'au point de vue chimique et physiologique.

M. Kerny nous a parlé de la conessine, alcaloïde extrait de l'*Holarrhena africana*, plante poussant en A. O. F. Cet alcaloïde permet le traitement par voie buccale de l'amibiase et a donné d'excellents résultats d'après les statistiques du Val-de-Grâce.

Dans le domaine des principes immédiats d'origine animale, M. P. Fleury a étudié l'hydrolyse ménagée de la lécithine d'œuf et a montré les conséquences qui semblent découler des faits observés en ce qui concerne la constitution de ce phosphatide.

Quelques travaux de chimie organique nous ont été présentés. M. J. Eury a étudié une combinaison de l'oxyde de mercure avec le tyrosine-sulfonate de sodium. M. Baronnet nous a indiqué les modalités de la préparation de divers gluconates métalliques et leur comportement vis-à-vis de l'hydrolyse ; il a pu isoler un acide ferrigluconique. M. R. Truhaut a obtenu un produit de condensation entre l'ypérite et le thiodiglycol, produit cristallisé, soluble dans l'eau et donnant les réactions des alcaloïdes.

Enfin, nous présentant un aspect nouveau de la toxicologie, M. Ch. Lapp nous a apporté l'expression mathématique de l'élimination des poisons et a défini de nouveaux coefficients toxicologiques.

Tel est le bilan fort résumé de 1948. Comme vous le voyez, mes chers Collègues, il se marque par une contribution importante à la science et au prestige de notre profession. Notre Académie est la jeune héritière de la Société de Pharmacie de Paris, et nous pouvons nous réjouir de ce qu'elle a fait en deux ans, de l'intérêt que lui portent les Pouvoirs publics et les candidats qui sollicitent ses suffrages. Trouvons dans ses premières réussites la promesse d'un bel et long avenir.

Qu'il me soit permis d'exprimer mes remerciements à tous les membres du Bureau qui se sont efforcés de faciliter ma tâche. C'est avec plaisir, en particulier, que je puis assurer notre Secrétaire général de ma gratitude pour tous les conseils qu'il m'a prodigués, sages conseils de l'expérience.

Il m'a été particulièrement agréable d'avoir eu la mission d'enregistrer les travaux de l'Académie. Je le dois à la bienveillance dont vous m'avez honoré, Messieurs, en me confiant le poste de Secrétaire annuel. Permettez-moi de vous en exprimer ma profonde reconnaissance.

Allocution de M. le Professeur P. Fleury,

Président sortant.

Mes chers Collègues,

Me voici arrivé à l'expiration du mandat que vous m'avez fait l'honneur de me confier. Dans quelques instants, je ne serai plus qu'un nom silencieux, qu'un anneau supplémentaire à l'extrémité de la longue chaîne de mes prédécesseurs. Je ne veux pas abuser des dernières minutes de mon règne éphémère pour vous imposer, sous le prétexte du « chant du cygne », un ultime discours. Je désire tout au plus noter une de mes impressions de présidence parce que, me semble-t-il, on peut en tirer une utile leçon.

Ce qui m'a frappé, en effet, dans ma rapide carrière présidentielle, c'est le prestige dont est entourée cette fonction, qu'il s'agisse par exemple de recevoir l'été dernier un de nos collègues brésiliens, ou, au contraire, d'être reçu comme nous le fûmes au printemps, par nos confrères tunisiens.

Ce prestige nous le devons, vous le savez, à ceux qui nous ont précédés. Il représente un capital, lentement accumulé, grâce à leurs travaux, grâce aux services éminents qu'ils ont rendus à notre profession, à notre pays et à la Science. Notre devoir le plus strict est non seulement de conserver ce patrimoine, avec un soin jaloux, mais aussi de le faire fructifier, de le développer dans toute la mesure de notre possible. Chacun de nous peut y contribuer, soit en apportant à nos séances le fruit de ses recherches, soit en amenant à notre tribune des savants étrangers à l'Académie, soit en soulevant des problèmes généraux d'ordre professionnel, soit tout simplement en exerçant avec dignité et compétence notre profession. Mais il est un point dont l'importance est primordiale et qui d'ailleurs a retenu cette année l'attention de notre Compagnie, c'est celui de son recrutement, qui pose des problèmes en liaison avec l'évolution de notre profession. C'est de cette préoccupation qu'est née la réforme de notre système électif. Celui-ci, maintenu en son principe, a été aménagé de façon à permettre une représentation plus effective et plus fidèle de l'Académie dans la Commission qui va avoir le soin de créer et de présenter les candidats à nos suffrages.

Il n'est pas exagéré de dire que l'avenir de notre Compagnie dépend essentiellement du discernement avec lequel nous saurons choisir nos nouveaux collègues. En dernière analyse, c'est donc du bulletin de vote de chacun de nous que dépend le sort du prestige de l'Académie.

Telles sont, parmi les réflexions qui m'ont été inspirées par mon passage à la présidence, celles qui m'ont paru les plus utiles à signaler à votre attention.

Mais avant de quitter cette place, je veux vous dire ma gratitude pour la confiance dont vous m'avez honoré. Je veux dire aussi ma joie de voir accéder, à ce fauteuil présidentiel, mon très cher ami LAUDAT, qui représente avec tant de dignité et de compétence l'analyse médicale et je saluerai le nouveau règne, en disant comme autrefois : « Le roi est mort, vive le roi ».

Allocution de M. M. Laudat,

Président pour 1949.

Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

Mes premiers mots seront l'expression de ma gratitude pour le très grand honneur que vous m'avez fait en m'élevant à la Présidence de l'Académie.

Cet honneur s'accompagne toutefois d'un sentiment de confusion. Je succède en effet à mon cher Ami, le professeur FLEURY, dont les nombreux travaux enrichissent sans cesse le domaine de la Chimie Biologique et je précède mon ancien chef de travaux pratiques, M. SOUÈGES, savant modeste et maître bienveillant, auquel l'Académie des Sciences a rendu un juste hommage en l'accueillant il y a quelques années. Vous avez voulu probablement honorer en moi la science que je sers avec une exclusive fidélité. Mon choix s'est manifesté très tôt pendant les années que je passais en province dans la pharmacie de mon père. Sous sa direction je me familiarisais avec les manipulations que doit accomplir le stagiaire, mais j'éprouvais un attrait plus marqué pour les modestes analyses que nous avions à exécuter.

A Paris j'eus la bonne fortune d'être reçu interne à la fin de ma première année d'études. J'avais passé seulement quelques mois à Saint-Louis quand la démission de BERNIER m'offrit la possibilité, en venant à Cochin, d'entrer chez un maître dont je connaissais l'autorité scientifique et la part importante consacrée dans ses travaux aux examens de Laboratoire. Le professeur WIDAL voulut bien, malgré ma jeunesse, m'accepter pour prendre la place occupée successivement par mes amis RONCHÈSE et BERNIER, dont les connaissances et l'expérience réclamaient un successeur plus

averti. C'est à Lantenois que je dois cette orientation de ma vie, car son amitié attentive favorisa ma venue à Cochin.

Mes débuts dans le service du professeur Widal nécessitèrent un grand effort de ma part, mais j'en fus récompensé bientôt par la confiance que me témoigna mon chef et par la sympathie que je trouvai auprès de ses élèves.

L'année suivante, le professeur Grimbert m'autorisa à venir travailler dans son Laboratoire. Je sentis nettement alors que j'avais réalisé les conditions les plus favorables pour me perfectionner en analyses médicales ; M. Grimbert me guidait dans la technique analytique et M. Widal m'en montrait chaque jour les applications aux lits des malades.

Quelle reconnaissance je conserve pour ces Maîtres éminents ! Ils m'ont inspiré cette curiosité scientifique, cette passion de la recherche qui me permettent encore actuellement de m'enthousiasmer aussi facilement qu'il y a quarante ans, quand on me confie l'étude biochimique d'un malade particulièrement intéressant.

J'ai parlé trop longuement de moi-même. Vous m'excuserez cependant de l'avoir fait, puisque j'ai pu ainsi exprimer publiquement ma gratitude à ceux qui ont favorisé ma vie scientifique.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, de vous rappeler ce que l'analyse médicale doit aux pharmaciens et ce qu'elle est devenue peu à peu depuis un demi-siècle ; nous verrons ensuite comment le pharmacien doit se comporter en présence de cette profonde évolution.

L'analyse des humeurs et des déchets de l'organisme a préoccupé de très bonne heure les médecins ; des gravures anciennes nous en donnent la preuve. Elles nous montrent le médecin tenant dans une main un ballon dont il examine le contenu avec attention. Parfois, le ballon est remplacé par une sorte de verre gradué, la « matula », qui permettait d'apprécier l'importance des sédiments urinaires.

Les médecins n'étaient sans doute pas les seuls à pratiquer cette exploration car j'ai pu voir, dans la très belle collection de notre collègue Bouvet, une gravure allemande du début du xvie siècle qui représente un apothicaire procédant au même examen au chevet d'un malade.

L'analyse médicale étant demeurée pendant longtemps seulement physique ou chimique, il n'est pas surprenant que les médecins aient accepté la collaboration des apothicaires, plus instruits qu'eux dans ces sciences, pour faciliter leurs diagnostics et contrôler l'efficacité des traitements.

Je n'ai pas l'intention de vous exposer ici toute la contribution apportée par les pharmaciens dans la création de cette partie si importante de l'analyse médicale que représente la chimie biolo-

gique. Je veux seulement, par quelques exemples, jalonner la route qui a été parcourue depuis la seconde partie du dix-septième siècle.

En 1666, COLBERT fonde, avec l'approbation de LOUIS XIV, l'Académie Royale des Sciences. Elle comprend alors vingt et un membres dont deux chimistes : le médecin DUCLOS et l'apothicaire BOURDELIN.

BOURDELIN n'était pas maître apothicaire. Après avoir fait son apprentissage et servi ses maîtres, il avait acheté une charge d'apothicaire de la maison de Monsieur, Duc d'Orléans, et il tenait une officine vendant au public et située rue de Seine à l'Hôtel de Liancourt. Ce sont ses connaissances scientifiques et le titre d'apothicaire de la maison de Monsieur qui le font distinguer par COLBERT.

Nommé dès 1666 « artiste », c'est-à-dire chimiste de l'Académie, BOURDELIN entreprend aussitôt, en collaboration avec DUCLOS, l'étude des eaux minérales du Royaume. Ce travail ayant pris fin en 1670, BOURDELIN commence alors l'analyse chimique de très nombreux produits d'origine variée, parmi lesquels nous retiendrons seulement ceux qui intéressent le médecin et le physiologiste : sang artériel ou veineux, bile et lymphe des animaux. Son dernier mémoire, consacré à la distillation du sang humain, est lu à l'Académie le 2 septembre 1699, un mois avant sa mort.

M. DE FONTENELLE. secrétaire perpétuel, lui consacre son premier éloge et dit que la pharmacie et la chimie furent son unique occupation pendant près de cinquante-six années.

Je me suis arrêté un peu longuement sur la personnalité de BOURDELIN parce que, dans l'histoire de la Biologie médicale, elle fixe un point important. La chimie fut représentée au sein de l'Académie des Sciences, à ses débuts, par un médecin et par un pharmacien. Ce dernier qui n'était, comme je vous l'ai dit précédemment, qu'un apothicaire privilégié tenant officine pour le public, fut choisi pour l'étendue de ses connaissances scientifiques. Son activité fut considérable et il consacra de nombreux mémoires à l'analyse biologique.

J'aurais voulu souligner aussi la collaboration heureuse du médecin et de l'apothicaire, puisque DUCLOS et BOURDELIN examinèrent ensemble les eaux minérales du Royaume, mais, hélas ! DUCLOS omit de joindre le nom de son collaborateur au sien lorsqu'il fit paraître, en 1675, un livre intitulé « *Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France. faites en l'Académie Royale des Sciences en l'année 1670 et 1671* ». Un siècle sépare les distillations probablement peu démonstratives de BOURDELIN des véritables découvertes qui constituent la base de la chimie médicale moderne. En 1773, ROUELLE LE CADET montre la présence de l'urée dans l'urine humaine et il poursuit l'étude de ce liquide chez les

animaux. Ses recherches sur le sang sont si importantes que Thénand peut écrire en 1818, dans le tome III de son traité de *Chimie élémentaire théorique et pratique* : « Il n'est point de corps qui ait été plus étudié que le sang. Dans tous les temps, les médecins, les physiciens et les chimistes s'en sont occupés, tous ont essayé d'en déterminer la nature et cependant on ne savait presque rien à cet égard avant les expériences de Rouelle le Cadet, expériences qui ont été répétées dans tous les Laboratoires. »

Le pharmacien suédois Scheele établit, en 1776, l'existence dans l'urine humaine du phosphate de chaux et de l'acide urique ; la même année, il identifie cette dernière substance dans les calculs vésicaux.

Panmentier et Deyeux, après avoir vérifié et complété les acquisitions de Rouelle sur le sang normal, examinent des sangs pathologiques. Ils observent que la fibrine augmente dans les maladies infectieuses, demeure normale dans les fièvres putrides et diminue dans le scorbut.

Ils reprennent les travaux contradictoires de Rollo et de Wollaston sur la présence de sucre dans le sang des diabétiques et ils établissent définitivement l'exactitude des résultats obtenus par Rollo.

Deyeux fait paraître en 1804 des « *Considérations chimiques et médicales sur le sang des ictériques* ».

L'œuvre de Vauquelin en biologie animale est considérable. Il étudie les propriétés de l'urée ; il retire du sang de bœuf une matière grasse, probablement comparable à celle que Schwilgué avait obtenue antérieurement à partir du sang humain. Il analyse divers liquides de l'organisme : synovie, eau d'amnios, larmes, liqueur séminale, chyle et lait. Il continue les recherches de Rouelle dans l'urine et il montre l'existence de l'acide urique dans l'urine des oiseaux ; il note que l'urine humaine est moins riche en cette substance. Enfin, en collaboration avec Founcnoy, il apporte une contribution importante à la composition des calculs urinaires et intestinaux recueillis chez l'homme et chez les animaux.

Un peu plus tard, Le Canu, Boudet, Denis et Figuier fournissent des documents très intéressants pour l'étude des matières grasses contenues dans le sang normal et dans les sangs pathologiques. Boudet, en particulier, travaillant avec Chevneul, identifie la cholestérine du sang avec celle que renferme le cerveau.

Mais c'est à Gobley que revient le mérite d'avoir en 1852 coordonné et précisé les résultats obtenus par ses prédécesseurs.

Je crois, Messieurs, avoir suffisamment établi que l'analyse médicale a fait l'objet des études des pharmaciens les plus illustres, qu'ils lui ont donné des bases solides et qu'ils ont ainsi apporté

aux médecins un précieux appui pour l'établissement de leurs diagnostics.

Après cette longue période si brillante, les pharmaciens ont continué à développer et à perfectionner les méthodes analytiques et il me suffit de vous rappeler les noms de Pelouze, Millon, Tanret, Méhu, Meillère, Yvon, Patein, Grimbert et Fosse pour vous montrer que les plus distingués d'entre eux ont consacré une part importante de leurs travaux à la biologie médicale.

Je ne vous parlerai pas de ceux qui, actuellement, s'efforcent de maintenir le prestige de la pharmacie en biochimie, vous les connaissez et vous appréciez leurs efforts puisque vous avez fait l'honneur à plusieurs d'entre eux de les admettre dans votre Compagnie.

L'analyse chimique a été pendant de longues années le seul apport du Laboratoire à la Clinique médicale. A partir de la fin du xixe siècle, il n'en a plus été de même lorsque les admirables travaux de Pasteur et ceux de Hayem et de Malassez eurent permis de faire entrer dans la pratique journalière les recherches bactériologiques et hématologiques. Puis vinrent l'anatomie pathologique, la parasitologie, la sérologie et tout dernièrement l'endocrinologie.

Dans cette extension considérable du Laboratoire est-ce que les pharmaciens ont pu maintenir, par l'importance et le nombre de leurs travaux, la place privilégiée qu'ils avaient acquise en chimie ? Bien que des noms illustres viennent à la mémoire, il est certain que les médecins furent les pionniers de ces nouvelles disciplines ; cela ne peut nous surprendre, car leur pratique nécessite un contact plus direct avec les malades et une connaissance plus approfondie de leurs états cliniques.

Mais le besoin toujours accru des examens de laboratoire ainsi que la promulgation d'une loi qui réserve aux médecins et aux pharmaciens le monopole presque exclusif de pratiquer les analyses médicales, ont bien vite obligé médecins et pharmaciens à augmenter leurs connaissances dans les disciplines qui leur sont moins familières. C'est pour favoriser ces efforts que les Facultés de Médecine et de Pharmacie ont créé des enseignements complémentaires dans les différents domaines de la biologie. Grâce à l'action énergique et efficace de notre regretté Collègue le Doyen Damiens, poursuivie et complétée par celle de son successeur le Professeur Fabre, les étudiants en pharmacie désireux de se spécialiser dans la pratique des analyses médicales reçoivent dans notre Faculté des enseignements qui obtiennent le plus réel succès. Notre regretté Collègue, le Professeur J. Régnier, n'a pu être le témoin des résultats obtenus à la faveur du remarquable enseignement qu'il avait si judicieusement organisé. Le choix du Professeur Sartory, pour continuer

cette œuvre, peut nous rassurer, s'il en était besoin, sur la place qu'occuperont les futurs pharmaciens biologistes dans les disciplines qu'il leur enseigne. Nous avons enfin la bonne fortune qu'un de nos collègues les plus distingués se soit intéressé très tôt à l'endocrinologie. Le Professeur Cheymol a conquis rapidement une place de choix dans ce domaine de la biologie et nous avons pu apprécier ici tout récemment la remarquable clarté de ses exposés, la sûreté de son expérimentation et la prudence des conclusions qu'il propose.

Instruit dans toutes les disciplines du Laboratoire, le pharmacien est-il complètement préparé à rendre tous les services que l'on peut attendre de lui dans la profession qu'il a choisie ? Ma réponse s'inspire des considérations si judicieuses que notre collègue, le Professeur Goris, a développées dans le livre du Centenaire de l'Internat en Pharmacie et que je ne puis que reproduire : « L'interne qui est chargé de faire les analyses a intérêt à suivre la visite faite par son Chef de service. Il se rendra compte de l'état du malade et de la marche de la maladie ; il s'assurera si les prélèvements ont été faits convenablement et donnera des indications à ce sujet ; il pourra renseigner le médecin sur l'opportunité de telle ou telle recherche, sur la valeur à accorder à un résultat. En assistant à la visite, il connaîtra la raison pour laquelle on lui demande une analyse. Il apportera alors à son chef un résultat qui sera une donnée scientifique et non un numéro du cahier de laboratoire. »

Ce que le Professeur Goris souhaite pour l'interne en pharmacie devrait devenir une obligation pour tout pharmacien qui se spécialise en analyse médicale. A défaut d'internat, la Commission qui a travaillé pendant de longs mois au Ministère de la Santé pour préparer un statut des Laboratoires avait demandé que le futur pharmacien biologiste reçoive dans un des services de clinique médicale un enseignement d'une durée de six mois, pendant lesquels il serait instruit non seulement de la technique des prélèvements mais surtout des notions de physiologie et de pathologie médicales qui lui sont indispensables pour apporter au clinicien non seulement des données numériques mais aussi une critique et une interprétation intelligentes des résultats obtenus.

S'il pouvait en être ainsi, si le biologiste devenait réellement le collaborateur immédiat et indispensable du clinicien, on n'entendrait plus soutenir, comme j'ai dû l'entendre récemment, dans une Commission ministérielle, que l'acte du biologiste n'est pas un acte médical mais une simple prestation de service parce que le biologiste n'est pas en contact avec le malade et parce qu'il se borne à exécuter une prescription qui lui est faite par le clinicien. Tout l'avenir du biologiste pharmacien est là. S'il se contente de demeurer un bon exécutant de l'analyse médicale, il sera un biologiste mineur

ou même il disparaîtra. Au contraire, s'il veut concevoir l'analyse comme une participation nécessaire au diagnostic médical et s'il s'instruit pour remplir dignement ce rôle, il sera chaque jour plus apprécié du médecin, son rôle social s'étendra et s'élèvera et il rehaussera ainsi le prestige de la Pharmacie française.

Je m'excuse, mes chers Collègues, d'avoir retenu aussi longuement votre attention et sans doute abusé de votre patience, mais j'ai cru de mon devoir de profiter de la confiance que vous m'avez témoignée, en m'élevant à la Présidence de l'Académie, pour vous faire part de sentiments qui se dégagent d'une expérience de quarante années, acquise dans la pratique exclusive de la Biologie médicale.

Rapport sur les prix de Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie

Section des Sciences physico-chimiques,

par une Commission composée de :

MM. Delépine, Delaby et J.-A. Gautier, *rapporteur*.

Deux candidats s'affrontent pour ce prix.

M. Joseph (Guy) présente une thèse *sur les inositol-phosphates* dans laquelle il a précisé les caractères de ces esters phosphoriques moins riches en phosphore que l'hexaphosphate ; il a obtenu ces derniers par hydrolyse incomplète de l'hexa-ester au moyen de la phytase. Son travail, fort consciencieux, est surtout de nature analytique et biochimique ; ses résultats l'inclinent à conclure que la penta-ester est bien une entité chimique et non un mélange, et à rectifier certaines assertions de Posternak.

M. Debay (André) a étudié pour sa part la *composition chimique du* « Gelsemium sempervirens » ; ses recherches ressortissent à la Chimie extractive et à la Chimie organique ; elles l'amènent à préciser certains caractères de la gelsémine et à proposer une formule de constitution pour la sempervirine.

Il est malaisé de départager ces deux candidats qui ont travaillé avec un égal mérite dans deux domaines fort différents ; il apparaît toutefois que M. Debay a dû mettre en œuvre des qualités plus rares chez les débutants du laboratoire, puisqu'il a dû associer l'art délicat de la synthèse organique à celui de l'extraction de principes naturels.

La Commission propose donc de décerner le 1er Prix (Médaille d'Or) à M. A. Debay et d'attribuer à M. G. Joseph la Médaille d'Argent.

Section des Sciences naturelles,

par une Commission composée de :

MM. Perrot, Launoy et A. Sartory, *rapporteur.*

M. Guy Deysson a présenté sa thèse de Doctorat en pharmacie d'Etat intitulée : *Contribution à l'étude du syndrome mitoclasique.*

L'action des substances mitoclasiques, dont la colchicine est le type, se traduit, chez les végétaux, non seulement par les troubles apportés au déroulement des cinèses, mais aussi par des modifications diverses telles que : tuméfaction radiculaire, action mitodépressive, etc. C'est l'ensemble de ces troubles qu'a étudié M. Deysson sous le nom de « syndrome mitoclasique ».

Les recherches ont porté sur huit substances : cinq d'entre elles avaient déjà été étudiées (colchicine, phényluréthane, caféine, chloroforme, éther) ; l'auteur a précisé certaines modalités de leur action. Trois autres sont étudiées pour la première fois : le camphre, l'ésérine et la boldine.

Toutes les expériences ont été faites sur les racines d'*Allium Cepa* et l'auteur a établi une méthode d'étude qui, quantitative et très précise, réalise un grand progrès sur les méthodes approchées jusqu'alors employées. Il établit notamment une méthode de numération des images cinétiques qui ne laisse place à aucune critique.

L'emploi de cette méthode a permis à M. Deysson de mettre en évidence le fait que, si toutes les substances étudiées modifient le cours des cinèses d'une façon comparable, leurs actions ne sont pas parfaitement identiques et, surtout, qu'il n'y a pas parallélisme entre les divers effets dont l'ensemble constitue le syndrome mitoclasique.

Tandis que la colchicine aux doses stathmocinétisantes n'est pas léthale, d'autres substances, au contraire, provoquent la mort des tissus avant de réaliser un effet stathmocinétisant total.

Toutes les substances étudiées sont mitodépressives, mais à des degrés divers ; cette action est minimum pour la colchicine.

L'effet tropocinétisant n'est pas aussi important qu'on l'a prétendu et les troubles d'orientation à la prophase ne sont pas une étape nécessaire des phénomènes mitoclasiques.

Enfin, parmi les résultats les plus intéressants, figure la mise en évidence de l'indépendance entre l'action mitoclasique proprement dite et l'action tuméfiante.

Par la rigueur des expériences et de leur interprétation, comme par l'ensemble des faits nouveaux mis en évidence, le travail de M. Deysson mérite très largement d'être couronné par l'Académie.

Section des Sciences biologiques,

par une Commission composée de :

MM. Pénau, Nepveux et Raoul, *rapporteur.*

Deux candidats ont présenté leur mémoire :

M. Marcel Plumel : *Recherches sur les phosphatases acides animales.*

Recherchant l'origine de la phosphatase acide de l'urine, M. Plumel constate en premier lieu qu'il n'y a aucun rapport entre les activités phosphatasiques II du sérum et de l'urine. La phosphatase I alcaline du sérum ne peut pas davantage expliquer l'activité phosphatasique de l'urine. L'activité phosphatasique II de la prostate paraît également indépendante.

Il semble, par l'étude minutieuse d'isolements fractionnés, que les phosphatases de l'urine de l'homme ont néanmoins une double origine : prostatique et sérique.

L'étude des substrats ne montre pas de différence fondamentale entre l'enzyme urinaire et l'enzyme sérique, tout au moins en ce qui concerne les monoesters, car le sérum présente une activité sur les diesters que ne présente ni la prostate, ni l'urine.

M. Jean Dreano a présenté de son côté un travail sur *Le prégnandiol ; étude chimique et physiologique.*

Après avoir précisé quelques caractéristiques du prégnandiol et de son glycuronide, M. Dreano étudie une réaction colorée qui lui est applicable à l'aide du penta-chlorure d'antimoine. Cette réaction est pratiquement utilisable après hydrolyse du glycuro-conjugué. Utilisant cependant la méthode classique de Venning, M. Dreano précise les taux d'excrétion du prégnandiol dans certains cas normaux ou pathologiques. Ils s'annulent chez la femme au moment des règles et après l'accouchement.

Après examen des deux mémoires, il apparaît que si tous deux présentent des qualités dignes d'être récompensées, le travail de M. Plumel présente une originalité plus marquée permettant de proposer une première médaille à M. Marcel Plumel et une seconde médaille à M. Jean Dreano.

Rapport
sur le prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie,

par une Commission composée de :

MM. LESURE, BRUÈRE et LENOIR, *rapporteur*.

Mme Paule SAVARE a brillamment obtenu le titre de Docteur en Pharmacie devant la Faculté de Pharmacie de Toulouse pour sa thèse intitulée : *L'Apothicairerie Royale de Saint-Germain-en-Laye*.

En réalité, sa thèse se compose de deux parties : l'une est l'Œuvre hospitalière à Saint-Germain-en-Laye du XIIIe au XIXe siècle, la seconde partie est celle qui a donné son titre à cet ouvrage.

Pour mettre en valeur l'Apothicairerie royale, il fallait bien, en effet, faire œuvre d'historien en rappelant comment naquit, grandit et tantôt prospéra ou déclina l'Hôpital de Saint-Germain pendant six siècles de notre histoire royale. Il est évident que Mme SAVARE a compulsé de très nombreux documents, les uns intéressants, les autres presque insignifiants, mais se rapportant tous à l'histoire de l'Hôpital ou plutôt des Hôpitaux, puis aussi de la pharmacie de cet hôpital, pharmacie désignée alors sous le nom d'Apothicairerie.

En réalité, il y eut en même temps plusieurs hôpitaux, dénommés La Charité, l'Hôtel général, l'Hospice des Vieillards, qui furent réunis en un seul en 1803. Je n'entrerai pas ici dans le détail des tractations qui eurent lieu pour aboutir à ce résultat. Tout cela est conté par Mme SAVARE avec beaucoup de détails, d'une plume alerte, en un style très imagé qui fait le plus grand honneur à la rédactrice. Mais aussi, nous devons nous souvenir que cette thèse est dédiée à la mémoire de J.-H. ROSNY aîné, ancien président de l'Académie Goncourt, grand-père de Mme SAVARE.

Le chapitre II, le plus important pour nous pharmaciens, est celui qui a trait à l'Apothicairerie dans les différents hôpitaux de Saint-Germain, dont il a été question dans le 1er chapitre. Mme SAVARE, en débutant, rend hommage aux deux premiers pharmaciens de l'Hôpital : Edmond MOREAU, de 1919 à 1930, et au titulaire actuel, notre collègue le Docteur en Pharmacie Raoul LECOQ, qui a donné à Mme SAVARE l'idée si intéressante de ce travail.

Après avoir situé les différentes apothicaireries des Hôpitaux de Saint-Germain, dont quelques-unes furent naturellement au début fort rudimentaires, l'auteur en arrive à décrire et situer l'emplacement actuel. Elle a su faire, avec un luxe de détails qui ne laisse rien au hasard, une énumération aussi complète que précise des différents vieux pots de pharmacie si magnifiquement illustrés que

renferme aujourd'hui encore la Pharmacie de l'Hôpital de Saint-Germain. L'auteur les divise en trois catégories : pots de Nevers, pots de Paris (Rouen) et pots de Sceaux. Il faut lire cette brillante nomenclature pour se rendre compte de la valeur inestimable de ces joyaux et, disons-le aussi en passant, de la peine et du travail que s'est imposés l'auteur pour les décrire, les classer et les exposer pour ainsi dire sous les yeux des lecteurs. Cette partie de l'ouvrage mérite d'être lue en entier et sera un modèle du genre pour les amateurs des pots de nos vieilles pharmacies d'hôpitaux.

Un dernier chapitre fort intéressant sur les « Apothicaires en ville » qui dirigèrent la pharmacie bien avant les titulaires actuels, quelques détails piquants sur les eaux minérales de Saint-Germain-en-Laye terminent agréablement cette thèse, magnifique par sa photogravure.

Fort bien présenté, illustré avec art, fait avec soin, je dirai presque avec amour, ce travail est le fruit de recherches d'archives qui ont fourni une abondante moisson. Il est clair, réel, bien conduit et nous sommes heureux, au nom de la Société des Docteurs en Pharmacie, de remettre à Mme Paule Savare une plaquette qui lui rappellera les travaux que l'Académie a bien voulu couronner.

PRIX VIGIER

par une Commission composée de :
MM. Goris, Bagros et Finelle, *rapporteur*.

La Commission n'a eu à examiner qu'une seule candidature, celle de Mlle Odette Planche, présentant une thèse intitulée : *Etude d'une Hypéricacée de Guinée, le Kari-Diakouma*, Psorospermum guineense *Hochr.*

Dans cette étude, l'auteur rappelle les caractères des principales espèces connues du genre *Psorospermum* et fait une étude complète du *P. guineense*, étude qu'il divise ainsi :

1° Structure histologique de toutes les parties de la plante, tige, racine, feuilles, fleur et graine.

2° Recherches microchimiques en vue de la localisation des tanins et pigments. De nombreux dessins fort bien exécutés et des reproductions de coupes histologiques complètent cette étude.

Mlle Planche a effectué ensuite l'étude chimique de la drogue. Elle conclut à l'absence d'alcaloïdes, de saponines, de saccharose ; à la présence de tanins et d'un pigment rouge anthraquinonique qu'elle

n'a pu identifier d'une façon certaine avec l'hypéricine par suite de l'impossibilité d'obtenir en temps voulu des quantités importantes de plante fraîche.

Les recherches pharmacodynamiques effectuées par l'auteur ont montré que l'écorce de racine possédait une toxicité appréciable due au pigment.

La drogue possède, en outre, une action photo-sensibilisatrice également due au pigment. Cette action a été étudiée sur des souris et les résultats des expériences sont résumés dans des tableaux.

Le mémoire conclut à une action photodynamique et à un effet irritant sur les reins qui prouvent qu'il convient de se montrer assez réservé quant à l'emploi médicinal du *Psorospermum guineense.*

Ce travail de 110 pages dactylographiées comporte en outre une bibliographie de 44 références françaises ou étrangères.

La Commission émet un avis très favorable à l'attribution du Prix Vigier à Mlle Odette PLANCHE.

Rapport de la Commission des Finances

Commissaires : MM. Rothéa et Félix Martin, *rapporteur*.

Messieurs,

Désignés pour la vérification des comptes de l'année 1948, nous venons vous communiquer les résultats de notre mission. Nous soumettrons également à votre approbation un projet de budget pour 1949, établi par le trésorier à la faveur des perspectives de stabilisation des prix.

M. Bouvet nous a exposé qu'en raison des formalités de banque nécessitées par le transfert de la trésorerie, il n'était entré en fonctions qu'au début d'avril 1948, et que ce retard avait quelque peu compliqué ses écritures. Certaines recettes et dépenses, réglées au cours du 1er trimestre 1948, avaient été, en effet, portées au budget de 1947. Notre nouveau trésorier ayant décidé, pour plus de simplicité, d'arrêter les comptes au 31 décembre et de reporter sur l'année suivante toutes opérations postérieures à cette date, il devait nécessairement en résulter des modifications dans la balance des comptes de l'exercice 1948.

Il s'agit en somme d'un budget de transition que nous pouvons résumer comme suit, grâce à une comptabilité minutieuse et appuyée de pièces justificatives.

I. — Avoir en Caisse.

Recettes.

a) Recettes ordinaires :

Cotisations et diplômes	7.500 »	
Revenu des valeurs mobilières	5 577 »	
	13.077 »	

b) Recettes exceptionnelles :

Dons (1er avril-31 décembre)	126.000 »	
Total des Recettes.	139.077 »	139.077 fr.

Dépenses.

a) Dépenses ordinaires :

Médailles et Prix	»	
Cotisations à Sociétés	330 »	
Maison de la Chimie	300 »	
Frais de Banque	2.208 »	
Frais de Secrétariat	88 000 »	
Papeterie et impressions diverses	1.504 »	
Brochure « Séance Annuelle »	38.910 »	
Frais de réception	8.500 «	
Dépenses diverses (Correspondance, gratifications, etc.)	17.084 »	
	156.836 »	

b) Dépenses exceptionnelles :

Couronnes	6.000 »	
Total des dépenses	162.836 »	162.836 »

D'où un excédent des dépenses sur les recettes de :

162.836 — 139.077 = 23.759 fr.

Avoir au 31 décembre 1948 :

En banque	311.237 »
En caisse	45.604 »
Total	356.841 »

Les dépenses « Médailles et Prix », réglées après le 31 décembre, seront reportées sur l'exercice 1949.

On remarquera de même la suppression des jetons de présence, qui a beaucoup simplifié la comptabilité.

Pour éviter que, lors des payements par chèques notamment, les abonnements aux *Annales* ne viennent s'imbriquer dans les comptes de l'Académie et occasionner des erreurs, le trésorier a décidé de tenir une comptabilité séparée pour ce qui concerne le service de cette Revue.

II. — Etude comparative par catégories des résultats de l'exercice 1948.

Bien que, pour les raisons qui vous ont été indiquées précédemment, cette étude ait perdu cette année une partie de son intérêt, nous vous apportons quelques données sur l'équilibre de notre budget, laissant de côté les postes de moindre importance financière.

Le total des recettes a fléchi de 298.246 fr. par rapport à celui de l'année 1947. Cette différence est imputable à la forte diminution

des dons reçus par l'Académie : 126.000 fr. en 1948 contre 423.800 fr. en 1947. La Société des Amis de la Faculté nous a remis une somme de 100.000 fr. ; le surplus est dû à la générosité de quelques membres résidants et d'un membre correspondant étranger. A ces donateurs, nous adressons l'expression de notre gratitude.

Par surcroît les dépenses se sont augmentées de 58.602 fr., en raison des frais plus élevés de correspondance, d'impression du compte rendu annuel et principalement des frais de secrétariat et de réception, dépenses incompressibles parce que nécessaires à la vie matérielle de l'Académie et à son prestige culturel en France et à l'étranger.

III. — Composition du portefeuille au 31 décembre 1948.

	Capital
47 Obligations Ouest 3 °/₀ anciennes	20.210 »
61 Obligations Ouest 2 1/2 °/₀	24.400 »
2 Obligations Ouest 3 °/₀ anciennes	860 »
45 Obligations Grand Central 3 °/₀	16.425 »
90 Obligations Russe 1894.	
2.184 fr. Rente Française 3 °/₀ perpétuelle	46 519 »
400 fr. Rente Française 5°/₀ 1920	9.224 »
870 fr. Rente Française 3 °/₀ 1945 N	18.618 »
840 fr. Rente Française 5 °/₀ 1945 P	17.976 »
	154.232 »
Revenus nets encaissés en 1948	5.577 »

La valeur du portefeuille est en diminution de 8.942 fr. par rapport au 31 décembre 1947, cette moins-value provenant uniquement de la baisse des valeurs mobilières.

Nous rappelons que, sur la proposition du trésorier, l'Académie de Pharmacie, réunie en Comité secret le 2 mars 1948, a décidé de demander au Préfet de la Seine l'autorisation de vendre un certain nombre d'Obligations et de les remplacer par de la Rente française (ceci pour éviter les frais onéreux de remboursement après tirages au sort). Les démarches ont été entreprises de suite.

IV. — Prévisions budgétaires du trésorier pour l'exercice 1949.

Recettes.

Cotisations des membres résidants	45 000 »
Cotisations des membres honoraires	10.000 »
Cotisations des membres correspondants nationaux	30 000 »
Intérêts des valeurs	5 000 »
Dons	250.000 »
	340.000 »

Dépenses.

Frais de banque	3.000 »
Frais de Secrétariat	120.000 »
Frais de réception (Journées Pharmaceutiques)	80 000 »
Brochure " Séance annuelle "	40.000 »
Frais de correspondance	10.000 »
Impressions diverses	12.000 »
Gratifications et services divers	15.000 »
	280 000 »

Conclusions.

L'exercice 1948, qui représente, avons-nous dit, un budget de transition, s'est soldé par un déficit qui ne peut être pour vous ni une surprise, ni un motif d'inquiétude.

Si les dons indispensables à la bonne marche de nos finances se sont faits plus rares, cela s'explique par les difficultés de trésorerie qui ont accablé la plupart des entreprises et des particuliers sous le poids de certaines lois fiscales de l'année dernière.

Mais notre capital conserve malgré tout une bonne marge de sécurité, et notre trésorier envisage avec optimisme notre situation financière de 1949, vu les dons qui lui sont déjà parvenus et les libéralités promises.

Notons, à ce propos, qu'une Commission désignée par l'Académie n'a pas retenu le projet de création d'une « Société des Amis de l'Académie » ; un accord conclu avec la Société des Amis de la Faculté prévoit que celle-ci aura une section spéciale pour les dons qu'elle recevra pour nous et nous transmettra.

M. Bouvet nous a exprimé sa satisfaction d'avoir pu abriter ses archives. Nous sommes heureux de remercier M. le Doyen des mesures prises pour installer l'ensemble des archives de l'Académie.

Pour terminer, votre Commission vous propose d'approuver les comptes de notre nouveau trésorier ainsi que son projet de budget pour l'année 1949, et de lui rendre un hommage mérité pour le dévouement qu'il apporte dans l'accomplissement de sa tâche.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — Prix de la Société (*Extrait du Règlement.*)

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques. (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935.)

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1950.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation

et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906.) Ce prix pourra être décerné en 1949.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1950.

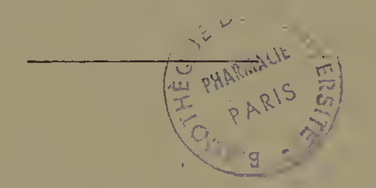
Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1949.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1949.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1949.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES



21713. — ANC. IMP. DE LA COUR D'APPEL, 1, RUE CASSETTE, PARIS. — 1949.




PARIS